

FICHE DE POSTE

Intitulé du Poste	Chef de Département Génie Civil
Nombre	Un (1) Poste
Mission Principale	Le Chef de Département Génie Civil est responsable des études, du suivi, de la coordination et de la supervision de tous les projets de génie civil à réaliser par la société notamment les projets linéaires (Tramway, BHNS), les projets de bâtiments (dépôts de bus, centres de maintenance) et les ouvrages d'art. Il assure la bonne exécution des études techniques, la planification des travaux, le respect des normes, des délais et des budgets, tout en garantissant la qualité des réalisations
Activités et tâches principales	<ol style="list-style-type: none"> 1. Suivi des Projets : <ul style="list-style-type: none"> ○ Piloter et superviser l'ensemble des projets linéaires (Tramway, BHNS), des bâtiments (dépôts de bus, centres de maintenance) et des ouvrages d'art. ○ Assurer le suivi des études techniques (conception, dimensionnement, plans, etc.) et des travaux sur le terrain. ○ Veiller au respect des normes techniques, des réglementations en vigueur et des standards de qualité. 2. Coordination et Gestion : <ul style="list-style-type: none"> ○ Coordonner les équipes internes (ingénieurs, techniciens) et externes (bureaux d'études, entreprises de construction). ○ Assurer l'interface entre les différents acteurs du projet (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises). ○ Planifier et suivre notamment les délais d'exécution et les coûts 3. Expertise Technique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Apporter son expertise technique sur les aspects liés au génie civil (structures, infrastructures, ouvrages d'art). ○ Valider les méthodologies de construction, les plans d'exécution et les choix techniques. ○ Résoudre les problèmes techniques rencontrés lors de la réalisation des projets. 4. Reporting et Communication : <ul style="list-style-type: none"> ○ Élaborer des rapports d'avancement réguliers pour la direction et les parties prenantes. ○ Participer aux réunions de suivi et de pilotage des projets. ○ Assurer une communication fluide avec les partenaires et les intervenants. 5. Gestion des Risques : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les risques techniques, financiers et organisationnels liés aux projets. ○ Proposer et mettre en œuvre des plans d'action pour atténuer ces risques. 6. Démarches administratives et parties prenantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer l'aboutissement des démarches administratives en relation avec l'exécution du projet (arrêté d'alignement, autorisation travaux, ..) ○ Assurer la gestion des parties prenantes et les partenaires du projet (Collectivités locales, services déconcentrés, bailleurs de fonds,...)
Compétences techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des procédures administratives et la réglementation des marchés publics ; • Maîtrise des référentiels techniques concernant les études et l'exécution des travaux ; • Maîtrise des techniques de construction des ouvrages et du contrôle de la qualité des matériaux de construction ; • Avoir de bonnes connaissances en calcul de structures et en géotechnique ; • Avoir de bonne connaissance des lots techniques et architecturaux est un atout substantiel ; • Maîtrise des logiciels de base (Autocad, Covadis) • Maîtrise des outils de planification ; • Maîtrise des outils SIG et BIM est souhaitable ; • Compétences en gestion de projet et de coordination avec les parties prenantes internes et externes du projet.



Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat en Génie Civil,
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> • Minimum 8 ans d'expérience dans le domaine du génie civil. • Obligatoire : Expérience minimum de 2 ans en études dans un bureau d'études (conception, dimensionnement) et expérience minimum de 2 ans en suivi des travaux (Maitre Ouvrage, Bureau études ou entreprise Travaux), ou un minimum 4 ans qui peuvent être soit dans un bureau d'étude ou en suivi des travaux ou les 2 ensemble.
Compétences comportementales	<ul style="list-style-type: none"> • Esprit d'engagement, d'investissement de collaboration avec les collègues et les partenaires externes ; • Disponibilité et gestion des urgences ; • Esprit d'équipe et Polyvalence ; • Organisation et Autonomie ; • Capacité d'adaptation et Résistance au stress
Type de contrat	<ul style="list-style-type: none"> • CDI

